



Demande de papiers par ex-conjoint

Par **aline30**, le **20/05/2009** à **15:19**

Bonjour,
J'espère que je ne me suis pas trompée de catégorie
Mon conjoint est parti depuis 3 ans , jugement a été rendu (pas mariés, 4 enfants) envoyé aux deux parties ... Il est aujourd'hui marié et me demande une copie du jugement ainsi qu'une copie du livret de famille pour "dit-il" un montage de dossier. Je ne veux pas ici m'étaler sur cette séparation pour expliquer les questions posées ci-après Suis-je tenue de le lui fournir ? Puis-je refuser en lui conseillant de demander ces duplicatas aux administrations concernées ? Même si ce qu'il fait ne me regarde pas, puis-je demander quel sorte de dossier doit-il monter pour avoir besoin de papier concernant notre passé ensemble ? Bref, connaissant sa nature, ce genre de question me vient naturellement Merci à vous si vous pouvez m'y répondre le plus "légalement" possible ! Bien à vous